L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI MATIN, 9 MAI.

# FEUILLETON.

LE

## VIOLON DE JOB

SCENES DE LA VIE BRÉHATAISE

PAR TH. BENTZON.

I.—(Suite.)

Il ne fait pas se tourmenter de cela, disait-elle, trois enfants ou bien quatre à élever, c'est à peu près le même chose, et Job gagne plus d'argent qu'il ne nous en faut. Ta Reinette est un bijou ; tu ne refuseras pas, j'espère, de m'en faire cadeau. Quand les larmes empêchaient Jeannie de la remercier, elle affectait de ne pas s'en apercevoir, et, afin qu'elle pût pleurer sans témoins, l'envoyait au jardin pour quelque commission, car la Reinette possédaient entre le courtil que cultivent tous les paysans bretons, un petit jardin de fleurs ; Job avait le goût de toutes les belles choses inutiles. C'était sur le banc de mousse qu'il s'était construit, à l'ombre d'un figuier, que le violoneux improvisait les soirs d'été mieux qu'il ne l'eût fait pour le monde, sans autres auditeurs que ses enfants, qui jouaient avec Reinette, et la Jeannie, qui aidait sa femme à quelque travail de couture.

Ce beau visage, calme d'ordinaire, où se reflétaient à son gré les émotions d'artiste qui l'agitaient lui-même, l'inspirait peut-être sans qu'il fût doutât. Jeannie ne pouvait lui reprocher, lorsqu'elle était appelée au sein d'une autre famille, et la pauvre fille, de son côté, pensait beaucoup à ces douces soirées, pour prendre courage aux heures plus nombreuses où l'implacable réalité pesait sur elle. Quand le souvenir de son amant mort au loin,—en Afrique, avait-on dit,—lui revenait à la fois comme un regret et comme un remords, elle se rappelait en même temps les précautions délicates que Job Sainquer avait prises pour lui annoncer cette nouvelle après s'être efforcé de la tenir cachée le plus longtemps possible. Jeannie s'était bien aff gée alors, quoique depuis son départ de l'île le séducteur ne lui eût pas donné signe de vie, soit qu'il craignît de la mettre dans un grand embarras, soit qu'il l'eût oubliée ; mais aujourd'hui il lui semblait n'avoir jamais aimé personne autant que Job et sa femme. Elle le désirait naïvement à cette dernière, qui pourrait et l'appelait "ma fille," nom que feu son père n'avait jamais prononcé depuis qu'elle était tombée au rang de servante dans sa maison.

Il ne restait à Jeannie que des frères qui paraissaient avoir hérité du courroux paternel. L'orgueil formait le fond du caractère de Kerlanou, la première syllabe de leur nom les autorisant à se croire sortis d'un chef d'une caste privilégiée, quoique leur fortune consistât désormais en une barque de pêche. On s'était toujours quelque peu moqué de ces prétentions, on s'en moquait d'autant plus depuis que leur sœur s'était laissé déshonorer par un soldat, et ils ne lui pardonnaient pas cette humiliation.

Pauvre Jeannie ! je la vois encore gravir le long escalier du Pan, (on appelait ainsi une sorte de couloir naturel entre les rocs) dont le bloc énorme est resté comme étrangé, branlant, suspendu dans le vide. Les mer s'y engouffre, et le fracas qui en résulte explique cette désignation imitative ; on elle allait une fois la semaine mettre en ordre le ménage du stylite préposé au phare. Elle montait ces marches, taillées à vif dans le granit rouge, d'un pas ferme et dégagé en dépit du vent qui faouettait ses vêtements, de la mousse blanche et salée qui brillait en flocons jusqu'à son visage,—un vase d'eau douce sur la tête, et, du bras qu'elle avait libre, retenant son enfant contre la hanche. Ce double poids imprimait un balancement régulier à sa taille nerveuse ; l'éprouvais une véritable colère de ne pas savoir peindre. Il eût fallu d'ailleurs plus d'audace que je n'en avais alors pour oser l'aborder, lui adresser un mot. Elle passait rapidement, les yeux baissés, pour éviter de voir que personne ne la saluait d'un signe amical, portant toujours suspendue à la main un accrochée au cou la preuve vivante de sa faute, qui riait et jasait si plus ni moins que s'il eût avait eu le droit légitime d'être au monde.

II.

Cette année-là, une épidémie terrible fondit sur l'île comme un ouragan et emporta bien plus jeunes, les plus forts. De pareils fléaux deviennent facilement à Méhat, mais, quand par hasard ils éclatent, les ravages sont rapides parmi cette population ramassée sur un étroit espace de terre, loin de tout secours. Chaque île possède les médecins ferent pourtant appel à la côte ; ils déclarèrent qu'un prétendu remède aurait du conjurer le mal.—Sacrée ! ... qui servit qu'à redoubler le désespoir des familles dont ils n'empêchaient pas les enfants de mourir. Ce fut un foyer jusque la privilégié, des Sauques que la mort vint s'asseoir avec le plus de persistance. Elle frappa d'abord l'objet de la prédilection du violoneux, sa fille aînée, déjà grande, qui lui rappelait par les traits, le caractère, le nom et sa jolie voix fraîche, une mère dont il adorait le souvenir. Il l'avait quittée bien portante et gaie pour aller faire sa tournée ordinaire sur la grande terre. Tout souriait à Job depuis quelques mois. Les bals de matelots sur les tertres avaient repris de plus belle, un certain colonel en retraite, hardi et de joyeuse humeur s'étant trouvé réunisdans l'île à la suite de voyages au long cours. Ces scandales, suivant l'expression du recteur, avaient été pour Job une source de succès et de profits, et il rapportait de son excursion, plus fructueuse encore, des présens pour chaque, une bulle, croix d'or entre autres à la petite Mahart. Sa surprise fut grande, en débarquant, de ne pas la trouver sur la jetée avec ses frères. La porte de sa maison ne s'ouvrit pas d'elle-même, aucune bienvenue ne lui fut faite. Lorsqu'il entra, saisi de pressentiments sinistres, Mahart gisait sur son lit, déjà méconnaissable:—Ah! soupira-t-elle faiblement, je savais bien que tu viendrais.—Il lui remit, sans pouvoir parler, la croix d'or qu'elle avait tant désirée; mais l'enfant secoua la tête:—Va! je ne la porterai point, dit-elle à Jeannie, qui veillait à son chevet, tu la prendras pour la petite.

Quelques minutes après, s'adressant à son père :—Je t'attendais ... je voulais encore une fois entendre ton violon.

Et le pauvre Job, hors de lui, jura tant qu'elle le voulut et tout ce qu'elle voulut. Il joua une partie de la nuit comme jamais il n'avait joué, sans savoir ce qu'il faisait, en proie à une fièvre ardente. Les larmes ruisselaient sur ses joues, mais l'enfant ne le voyait pas. Dès qu'il s'arrêtait, elle répétait :—Encore,—encore ! et cette musique l'eût emporté plus vite en paradis. A l'aube, Job, épuisé, avait laissé tomber son archet, et le premier rayon du soleil se posa sur les lèvres, ... vertes par l'extase, de Mahart, qui ne respirait plus. Le gueteur est bien d'autres me l'ont dit depuis : dès ce moment, Job sent l'esprit *chanté*. Aucun des défunts qui suivirent ne le tira de sa stupeur, qui ressemblait à de l'hébétement.

Les progrès de la maladie avaient été chez Mahart d'une si effrayante rapidité que l'on n'avait pas eu le temps de songer au salut de ses petits frères en les éloignant du foyer de contagion. L'un après l'autre, ils tombèrent comme deux pauvres paquerettes fauchées du même coup. Dans cette crise, Jeannie s'acquitta envers ses bienfaiteurs par un acte de suprême dévouement; elle exposa la vie de sa sœurette pour passer les jours et les nuits dans cette demeure infectée. Après avoir enseveli les enfants, Jeannie dut soigner la mère. Il semblait que celle-ci fût attendu pour s'aliéner à son tour que le moment où elle ne pouvait plus être utile; sans doute elle ne se sentit pas la force de survivre à ce qu'elle avait aimé le plus au monde :—Pardonne-moi, mon pauvre Job, disait-elle à son mari, mais je ne peux pas demander au bon Dieu de rester ici; même auprès de toi, je serais trop malheureuse.—Pour elle, l'agonie fut longue et le délire épouvantable. La recteur l'assistait, et chacune de ses visites redoublait l'agitation de cette pauvre âme au lieu de la calmer. Elle n'avait plus de connaissance, et elle criait sans cesse :—Job, c'est ton violon qui nous a tous perdus ! c'est lui qui a tué les enfants ; c'est par lui que je meurs ! Chasse le démon, le démon qui est là.—

—EN MOINS—

Dépenses de 10 janvier 1872 au 30 septembre 1873..... 8,967 74
Montant escompté de billets payés avant l'échéance..... 837 87 — 9,845 61
Bénéfice net..... 10,902 02

ACTIF.—

Billets garantis par hypothèque, payables mensuellement..... $102,250 61½
En caisse..... 3,627 72½
Matériaux et avances sur bâtisses en vote de construction..... 4,370 68
Deux terrains..... 919 00
Montant souscrit..... $137,000 00
Montant payé jusqu'au 30 sept. 1873..... 78,419 00
Balance dûe payable en versements mensuels, prime d'assurance et matériaux..... 78,581 00
Installations..... 1,500 00 — $198,779 [illegible]
En moins—montant déposé..... 1,762
— $196,027 [illegible]

Nous, soussignés, jurons solennellement que l'état qui précède a été extrait fidèlement des livres de la Société.

J. A. FERNANDEZ, Président.
A. SAULET, Secrétaire.

Assermentés et signé pardevant moi, ce 10 octobre 1873.

G. LEGARDEUR, Notaire Public.

Le 9 octobre 1873, à une réunion des directeurs il a été résolu de déclarer un dividende de vingt pour cent sur les actions portant la date du 10 octobre 1872—savoir : dix pour cent comptant et dix pour cent en scrip.

Également—un dividende, au comptant, de dix pour cent, de la date du certificat, sur toutes les actions émises après le 10 octobre 1872. Le tout sera payable le 10 novembre 1873, aux bureaux de la société.

11 oct—1m—$ 1 A. SAULET, secrétaire.

AGENTS DE L'ABEILLE

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.
M. PH. MACHET, Marchand, à Baton-Rouge pour les paroisses de Ouest et Est-Baton Rouge, Ouest et Est-Feliciana.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.
J. LANDREAU, Maître-de-poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe-Coupée.
GEO. L. MAYER, Maître-de-poste à Marksville paroisse des Avoyelles.
A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.
M. EMONET, à Léonville, paroisse St-Landry.
M. L. DUPLEIX, à Natchitoches.
M. WM. L. ROUHE, député Maître-de-poste à Pleasureville, paroisse Iberville.
J. MILLET, à Franklin, paroisse Ste-Marie.
ALFRED GRADENIGO, St-Martinville.
VALERY THIBODEAU, Pont-Breaux.
A. DURIO, Arnaudville.
M. PETETIN, Grand-Côteau.
ADRIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.
F. F. BÉREAU, à la Passe-Christian.
A. NEVEU, Vermilionville.
LAURENT CHÉRI, Plaquemines (Iberville).
A. BOYER, Moreauville (Avoyelles).
R. BICULFI, Houma (Terrebonne).
SYLVAIN LEHMAN, Maître-de-poste à Jonville (Texas).
WM. HUDSON, à Jeanerette, paroisse St Marie.
EDGAR DELERY, Saint-Louis (Mission).

HALL'S VEGETABLE SICILIAN HAIR RENEWER.

RENOVATEUR VEGETAL SICILIEN

—DE—

HALL,

POUR LES CHEVEUX.

CHAQUE année augmente la popularité de cette excellente préparation pour les cheveux—popularité qui n'est due qu'à son mérite. Nous nommes à même d'assurer nos anciens clients qu'elle est toujours à la hauteur de sa renommée, qu'elle seule donne AUX CHEVEUX GRIS leur couleur primitive, les rend souples et soyeux, nettoie et blanchit la peau. Elle enlève les croûtes et les p ux morotes et, grâce à ses propriétés toniques, arrête les cheveux et les empêche de tomber.

Elle épaissit la chevelure ; dans la calvitie elle rend aux glandes capillaires leur premier vigueur et fait repousser les cheveux, excepté dans l'extrême vieillesse. C'est la préparation la plus économique qui ait jamais été employée, et exige moins d'applications. A. A. Hayes, inspecteur de l'Etat du Massachusetts, s'exprime ainsi, en en parlant : les matières sont pures, d'excellente qualité et choisies avec soin ; je le considère comme la MEILLEURE PRÉPARATION.

En vente chez tous les pharmaciens et tous les marchands de médicaments.

PRIX UNE PIASTRE.

TEINTURE DE BUCKINGHAM

POUR LES FAVORIS.

Notre rénovateur exigeant trop de temps et trop de soins en tant qu'il s'agit des favoris nous avons composé une teinture qui atteint rapidement le même résultat. L'application en est facile et la couleur ne s'efface pas. A vendre partout les pharmaciens. Prix, cinquante cents.

Fabriqué par R. P. HALL & Co.,

NASHUA, N. H.

27 sept—1 an.

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA,

Au No. 111 de la rue Gravier.

Assure contre—

LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER DE RIVIERES,

Aux plus Bas Taux du Tarif.

A. EIMER BADER, Président.
CHAS. ENGSTFELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Première Année Fiscale.

Primes reçues..... $187,125
Pertes payées (incendies sur mer et rivières payées..... $64,647 69
Réassurances, refactions (rebates), dépenses, etc..... 49,353 85 — 134,001
Total du Actif..... $53,1141
DÉCLARÉ :
Intérêt sur le Capital payé, 10 0/0.
Dividende sur le Capital payé, 8 pour cent.
Dividende sur Primes payées, 15 pour cent.

DIRECTEURS :

Henry Abraham, S. Katz, Louis Schmel
A. Eimer Bader, Joe Keller, W. B. Schmidt,
N. A. Baumgar-Th. Lilienthal, R. Sieg,
den, E. P. Del Bondio, C. H. Miller,
Isaac Scherck, H. Eicke, S. L. Nasite,
J. N. Schwarz, Chas. Engstfeld, H. Pohlman
Louis Schwarz, M. Fréle, F. Rückert,
X. Weissenbach, H. R. Gogreve, F. der,
J. R. Wildermann, oct—1m

Société du Crédit Foncier de la Nlle-Orléans,

BUREAUX, No 46 RUE VIEILLE-LEVÉE.

SECOND ETAT ANNUEL.

Conformément aux requisitions de la charte, la Société du Crédit Foncier de la Nlle-Orléans publie l'état suivant de ses opérations pendant un an et neuf mois,—du 10 janvier 1872 au 30 septembre 1873,—l'expiration de la seconde année fiscale.

Total des bénéfices réalisés du 10 janvier au 30 septembre 1873..... $16,297 41
Intérêt du 10 janvier 1872 au 30 septembre 1873..... 4,460 22 — $20,747 63
—EN MOINS—
Dépenses du 10 janvier 1872 au 30 septembre 1873..... 8,967 74
Montant escompté de billets payés avant l'échéance..... 837 87 — 9,845 61
Bénéfice net..... 10,902 02

ACTIF—

Billets garantis par hypothèque, payables mensuellement..... $102,250 61½
En caisse..... 3,627 72½
Matériaux et avances sur bâtisses en vote de construction..... 4,370 68
Deux terrains..... 919 00
Montant souscrit..... $137,000 00
Montant payé jusqu'au 30 sept. 1873..... 78,419 00
Balance dûe payable en versements mensuels, prime d'assurance et matériaux..... 78,581 00
Installations..... 1,500 00 — $198,779 [illegible]
En moins—montant déposé..... 1,762
— $196,027 [illegible]

Nous, soussignés, jurons solennellement que l'état qui précède a été extrait fidèlement des livres de la Société.

J. A. FERNANDEZ, Président.
A. SAULET, Secrétaire.

Assermentés et signé pardevant moi, ce 10 octobre 1873.

G. LEGARDEUR, Notaire Public.

Le 9 octobre 1873, à une réunion des directeurs il a été résolu de déclarer un dividende de vingt pour cent sur les actions portant la date du 10 octobre 1872—savoir : dix pour cent comptant et dix pour cent en scrip.

Également—un dividende, au comptant, de dix pour cent, de la date du certificat, sur toutes les actions émises après le 10 octobre 1872. Le tout sera payable le 10 novembre 1873, aux bureaux de la société.

11 oct—1m—$ 1 A. SAULET, secrétaire.

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Stalle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Hâvre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront régulièrement de l'embarcadère No. 42, Rivière du Nord—

SAINT-LAURENT, Lachesnez, Samedi, 2 mai.
FERREIRE, Sarmont, samedi, 16 mai.
VILLE-DE-PARIS, samedi, 30 mai.

PRIX DU PASSAGE EN OR (Y compris le vin)

POUR BREST OU LE HAVRE :

Première cabine, $125. | Seconde cabine, $75.

Billets d'excursion à prix réduits.

Installation parfaite pour quelques passagers d'entrepont à $55.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen (ou qui en reviennent en prenant les chemins de cette ligne évitent les risques inutiles de voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, en n'épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

Pour fret ou passage, s'adresser à

GEO. MACKENZIE,
Agent, 55, Broadway, New-York.
Ou à CORAN FRERES, Agents,
nov—1121 Galler Court, Lettre H. N. O.

Compagnie de Ligne de Steamers d'Etat.

Steamers de premier ordre, à hélice, construits sur la Clyde, faisant le service régulier entre la Nouvelle-Orléans et Liverpool, et entre Glasgow et New York, savoir :

STATE OF LOUISIANA, 2000 to.. capt. Stewart
STATE OF MINNESOTA, 2000 .. capt. Hamlin.
STATE OF ALABAMA, 2000 .. capt. Hunt.
STATE OF PENNSYLVA..2500 .. capt. Finlay.
STATE OF VIRGINIA, 2500 .. capt. Sadler ;
STATE OF GEORGIA, 2500 .. capt. Cooper.
STATE OF NEVADA, 2000 ..
STATE OF FLORIDA, 2000 ..
STATE OF DAKOTA, 2000 ..

Les steamers de cette ligne

de la Nouvelle-Orléans pour Liverpool, directement, toutes les trois semaines.

Il recevra du fret et signera des connaissements pour le Hâvre, Brême, Hambourg, Anvers, Rotterdam et tous les ports du Continent.

Des billets de retour, bons pour 12 MOIS, se vendent à des prix réduits, ainsi que des billets pour l'Angleterre et l'Europe.

Bons pour espèces sans d'autre extra.

Une servante de chambre et un médecin sont engagés sur chaque steamer. On n'a rien à payer pour leurs soins et pour les médicaments.

On vend ici des billets d'émigration aux personnes qui désirent les envoyer à leurs amis.

Ces steamers passent la barre en tout temps, sans détention.

Pour fret ou passage, s'adresser à

A. M. MILLER & CO.,
Agents.
Soctt 20 An No 20 de la rue Carondelet.

BREME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et à la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD représentant leur service régulier comme suit :

| De Brême. | De la Nlle-Orléans. |
|---|---|
| Koln..... 4 nov. | 7 déc. |
| Karlsruhe..... 18 " | 21 " |
| Hannover..... 2 déc. | 4 janv—1874 |
| Frankfurt..... 16 " | 17 " |
| Donau..... 13 janv—74 | 15 fév. |
| Wurttemberg..... 3 fév. | 5 mars. |
| Frankfurt..... 17 " | 24 avril. |

Les jours de départ (suivants) seront annoncés plus tard

En partant de Brême, les steamers touchent au Hâvre et à la Havane ; et dans le voyage de retour, le touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans :

Chambres..... $150 en or.
Entrepont..... 40
De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton,—au Hâvre ou à Brême :
Chambres..... $150 en or.
Entrepont..... 35
De la Nouvelle-Orléans à la Havane :
Chambres..... $25 en or.
Entrepont..... 15

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les soussignés

Pour plus de détails, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
8 août—1an An No 42 de la rue de l'Union.

HAMBOURG.

Compagnie de Vapeurs Hambourgeoise-Américaine.

Communication directe entre le Havre, Cherbourg, Hambourg et la Nouvelle-Orléans, par voie de Santander et de la Havane.

Les magnifiques steamers de la Compagnie Germania, Capt. Winzen,
Vandalia, Capt. Parisen,
Saxonia, Capt. Dreiser,
—Partiront comme suit—

| De Hambourg. | Du Havre. | De la Havane. | Nlle-Orléans. |
|---|---|---|---|
| | | "Vandalia." | |
| Janv. 31 | Fév. 2 | Fév. 27 | Mars 11/74 |
| | | "Germania." | |
| Mars 14 | Mars 17 | Mars 21 | Avril 22 |

En partant de Hambourg, les steamers touchent au Havre, à Santander, à la Havane, et dans le voyage de retour ils touchent à la Havane, à Cherbourg, (éventuellement au Havre) pour embarquer ou débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE PAYABLE EN OR.

De la Nouvelle-Orléans à Cherbourg, ou à Hambourg :

Première Cabine, $140—Entrepont, $35.

Du Havre, de Hambourg, de Southampton, à la Havane ou à la Nlle-Orléans :

Première Cabine, $100—Entrepont, $40.

On peut obtenir des billets de passage du Havre, de Hambourg, de Southampton, de Santander, etc., en s'adressant aux soussignés.

On signera des connaissements pour tous les ports du continent et entre le Hâvre et Cronstadt.

MM. Focke Wilkens & Co., à Galveston, et M. Ernest Cunill, à Mobile, ont été autorisés à signer des connaissements jusqu'au lieu de destination pour du fret expédié de Galveston ou de la Mobile, et nominalement sur les steamers de la Compagnie de la Nouvelle-Orléans.

Pour plus amples informations, s'adresser à

WILLIAMS, RUPERTI & CIE,
Agents-Généraux,
30, Rue de la Commune.

C. B. RICHARD & SOAS,
Agents-Généraux de Passage,
61, Broadway, New-York.

F. BROMBERG, Mobile,
Agents pour le Passage. 2aout—1om

Pour New York,

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE

Des steamers suivants

KNICKERBOCKER.
NEW ORLEANS,
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,

Le steamer

GEO. WASHINGTON,
J. Whitehead, commandant

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse

SMAEDI 9 mai, à 5 h. M. M.

Passage..... $50.

Cette ligne étant grand du fret et des connaissements, pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,
mai—1an Rue Carondelet, No 41.

Mechanics' and Traders INSURANCE COMPANY,

As No 14 de la rue Carondelet.

QUATRIÈME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant

Prime de l'année expirée le 31 août 1873 :
Primes sur l'incendie..... $129,031 46
Primes de mer..... 24,310 02
Primes de rivières..... 65,867 57
Primes sur les risques, non expirées le 31 août 1872..... 42,000 00
Total..... $261,209 05
A déduire primes non expirées et primes remboursées dans l'année..... 80,175 42
Primes payées dans l'année..... $211,083 63
Sur les risques d'incendie..... $64,817 20
Sur les risques de mer..... 17,685 31
Sur les risques de rivières..... 18,331 71—100,844 22
En moins,
Refaction (rebate), 15 pour cent..... $6,522 13
Réassurances..... 15,833 41
Dépenses, taxe, licence, intérêt..... 3,446 30
Réservé pour pertes non réglées..... 20,000 00—45,801 84
Bénéfice net..... $61,497 57

L'actif de la Compagnie est comme suit :

En caisse..... $60,716 28
Effets à recevoir pour primes et prêts, garantis..... 204,047 38
Primes en voie de recouvrement..... 18,421 98
Acéon bons, actions, etc., de banques compagnies d'assurance, etc..... 43,355 42
Propriété foncière..... 4,657 83
Billets d'actions (stock notes)..... 392,226 50
$683,355 17

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

LLOYD R. COLEMAN, Président,
JAMES A. WHITE, Secrétaire,

ETAT DE LA LOUISIANE,
Ville de la Nlle-Orléans.

Assermentés et signé pardevant moi, soussigné, notaire public, le 20 septembre 1873.

CHAS. A. AUDRY, Notaire Public.

Les Directeurs ont déclaré :

Intérêt sur le Capital payé..... 10 pour cent.
Dividende sur le susdit..... 5
Dividende sur primes remboursées..... 15

Le tout sera porté au crédit des billets d'actions (stock notes) et il sera émis des certificats pour les dits dividendes à dater du lundi, 20 octobre prochain.

DIRECTEURS.

| | |
|---|---|
| C. W. Allen, | C. A. Green |
| A. J. Aiken, | I. L. Hass, |
| J. A. Braselman, | Col. T. H. Hunt, |
| W. P. Blakemore, | S. D. Hill, |
| I. Bloom, | Jas. S. Lanphier, |
| Sam. Boyd, | Robert L. Moore, |
| C. H. C. Brown, | John Myers, |
| John D. Cobb, | H. J. Mullan, |
| Geo. W. Church, | Edward Naile, |
| J. E. Campbell, | G. W. Sentell, |
| Lloyd R. Coleman, | W. B. Thompson, |
| Lucien J. Dotse, | Frederick Wing, |
| J. A. Dunnica, | C. W. Wood, |
| Fred. Ernest, | Louis A. Wiltz, |
| Benjamin Gerson, | T. S. Waterman. |

Ilcot—1m—31 je

Société du Crédit Foncier de la Nlle-Orléans,

BUREAUX, No 46 RUE VIEILLE-LEVÉE.

SECOND ETAT ANNUEL.

Conformément aux requisitions de la charte, la Société du Crédit Foncier de la Nlle-Orléans publie l'état suivant de ses opérations pendant un an et neuf mois,—du 10 janvier 1872 au 30 septembre 1873,—l'expiration de la seconde année fiscale.

Total des bénéfices réalisés du 10 janvier au 30 septembre 1873..... $16,297 41
Intérêt du 10 janvier 1872 au 30 septembre 1873..... 4,460 22 — $20,747 63
—EN MOINS—
Dépenses du 10 janvier 1872 au 30 septembre 1873..... 8,967 74
Montant escompté de billets payés avant l'échéance..... 837 87 — 9,845 61
Bénéfice net..... 10,902 02

ACTIF.—

Billets garantis par hypothèque, payables mensuellement..... $102,250 61½
En caisse..... 3,627 72½
Matériaux et avances sur bâtisses en vote de construction..... 4,370 68
Deux terrains..... 919 00
Montant souscrit..... $137,000 00
Montant payé jusqu'au 30 sept. 1873..... 78,419 00
Balance dûe payable en versements mensuels, prime d'assurance et matériaux..... 78,581 00
Installations..... 1,500 00 — $198,779 [illegible]
En moins—montant déposé..... 1,762
— $196,027 [illegible]

Nous, soussignés, jurons solennellement que l'état qui précède a été extrait fidèlement des livres de la Société.

J. A. FERNANDEZ, Président.
A. SAULET, Secrétaire.

Assermentés et signé pardevant moi, ce 10 octobre 1873.

G. LEGARDEUR, Notaire Public.

Le 9 octobre 1873, à une réunion des directeurs il a été résolu de déclarer un dividende de vingt pour cent sur les actions portant la date du 10 octobre 1872—savoir : dix pour cent comptant et dix pour cent en scrip.

Également—un dividende, au comptant, de dix pour cent, de la date du certificat, sur toutes les actions émises après le 10 octobre 1872. Le tout sera payable le 10 novembre 1873, aux bureaux de la société.

11 oct—1m—$ 1 A. SAULET, secrétaire.

ACHETEZ VOS CIGARES, CIGARETTES & TABACS

Chez ED. L. ZELL, à l'angle des rues Canal et Carondelet,

P. O. Box 374. NOUVELLE-ORLEANS. 1er août—

VAPEURS.

Le Lac.

ARRANGEMENT D'ETE.

Steamers de la Stalle des Etats-Unis, entre Mandeville et la Nlle-Orléans.

Pour Mandeville, Louisbourg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer fin mincheur et à bassé : capitaine ARITA,

Capitaine Hanover,

partira, ainsi qu'il est dit ci-dessus, le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du convoi de 10½ heures du matin ; le MARDI, à l'arrivée du convoi de 2 heures de l'après-midi ; le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 4 P. M.

Le LUNDI et le JEUDI le steamer ira jusqu'à l'Old Landing, sur la rivière Tchefuncta, pour Covington. Il partira de l'Old Landing à pour retour le Mardi et le Vendredi, à 6 hr. du matin ; de Mandeville, tous les LUNDIS et JEUDIS matin.

Il ne sera positivement pas requis de retarder le départ du convoi précédent ceinti à arriver du quel le steamer doit partir.

Les voyages seront réguliers à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Par suite du mauvais état du wharf de Louisbourg, le CREOLE ne touchera plus à cette capitaine jugera pouvoir le faire sans danger.

C. H. SCHULZ, Agent.

1er mai Aux Nos 16 et 20 rue de l'Union.

Paquebot de la Nouvelle-Orléans et de Grand Ecore.

Départ tous les SAMEDIS, à 10 heures P. M., pour Port De Russey, débarcadère Barbin et Norman, Alexandria, Pineville, Cotile, et tous les ports intermédiaires. Le bâteau à vapeur, LESSIE TAYLOR, capitaine Bennett, Jas. B. Taylor, assistant ; C. W. Drown, commis. Le fret d'habitations et de porte intermédiaires sera l'objet de soins particuliers et sans retour. Le fret quittera Natchitoches tous les MARDIS, à midi, Grand Ecore, tous les MERCREDIS, à midi ; Alexandria, les MERCREDIS, à midi ; Norman, Barbin et Port De Russey, tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M. précises. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

SINNOTT & ADAMS,
No 11 du Commercial Place.
E. S. CARLIN,
No 5 Delta Street.
avril—

Pour la Côte, Baton-Rouge et Grosse Tête Landing.

Le bateau à vapeur B. L. HODGE, capitaine J. Baranco, commis, James McElroy, part de la Nouvelle-Orléans tous les MERCREDIS, à 10 heures du matin, et tous les SAMEDIS, à 5 heures de l'après-midi. Retour : il quitte Plaquemine tous les JEUDIS et DIMANCHES soir. Il part de Donaldsonville et descendra côte, le jour, tous les VENDREDIS et LUNDIS.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

X. E. BLANÇON, No. 30 de la rue Conti.
14mai—12m

BAYOU LAFOURCHE.

Départ de la Nlle-Orléans, tous les LUNDIS à 4 heures P. M., et les VENDREDIS à 10 heures A. M.

HENRY BETZ, LIZZIE HOPKINS, Capitaine J. F. Acoun, Commis F. Charlet.

Pour tous les ateraages de la côte jusqu'à Donaldsonville et du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux.

A son retour à la Nouvelle Orléans ce bateau fera ses voyages les dimanches et mercredis en plein jour.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

E. HEVEY,
No 30 rue Conti.
16 juill—1an

Pour la Côte,—au dessous de la ville.—Départ tous les MARDIS et SAMEDIS, à 10 heures du matin.

Pour les Ports, la Station de la Quarantaine, Buras, toutes les haltes intermédiaires et toutes les débarcadères.

Le bateau à vapeur KMPIRE, jaugé et bien marchant, capitaine G. Anton, commis, J. C. Tremoulet, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il sera de retour à la Nlle-Orléans tous les MERCREDIS et SAMEDIS, vers trois heures de l'après-midi.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

S. FERNANDEZ & CO.,
21 sept—9m No 126 de la rue Vieille Levée.

Pour la Côte,—au dessous de la ville.—Départ tous les MERCREDI et SAMEDI à 10 heures du matin.

Pour les Ports, la station de la Quarantaine, Buras, toutes les haltes intermédiaires et toutes les débarcadères.

Le bateau à vapeur

MARY IDA,

capitaine A. J. Ellis, J. J. Charbre, commis ; partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il sera de retour à la Nouvelle Orléans tous les LUNDI et JEUDI à 3 heures de l'après-midi.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

9 mai—1 m.

Compagnie d'Assurance Mutuelle

—DES—

Marchands de la Nlle-Orléans,

No. 104, RUE DU CANAL.

DIX-NEUVIÈME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant :

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1873, y compris les primes non expirées l'année précédente :

| | |
|---|---|
| Sur risques d'incendie..... | $781,896 20 |
| Sur risques de mer..... | 92,650 19 |
| Sur risques de rivières..... | 182,563 44 |
| Total des primes..... | 1,007,089 83 |
| En moins—primes non expirées..... | 322,675 00 |
| Montant net des primes, 31 mai 1873..... | 684,413 93 |
| Pertes payées : | |
| Sur risques d'incendie..... | $432,776 36 |
| Sur risques de mer..... | 48,149 47 |
| Sur risques de rivières..... | 102,506 42 |
| Taxes..... | 23,802 92 |
| Réassurances, primes remboursées, profits et pertes..... | 61,044 83 |
| A déduire—intérêts moins dépenses..... | 629,286 64 |
| | 17,775 31—611,491 33 |
| Bénéfices..... | 192,922 59 |

L'Actif de la Compagnie est comme suit :

| | |
|---|---|
| Propriétés foncières..... | $126,371 15 |
| Bonds de villes..... | 307,050 00 |
| Actions de banques et de chemins de fer..... | 21,185 00 |
| Billets garantis par hypothèque..... | 404,292 30 |
| Billets garantis..... | 153,406 72 |
| Effets à recevoir..... | 46,673 79 |
| Primes en voie de recouvrement..... | 101,956 00 |
| Bonds de l'Etat..... | 1,500 00 |
| Stock d'assurance..... | 1,800 00 |
| Actions de Vallette Dry Dock Comp.. | 19,900 00 |
| Actions de la Presse à Orion de la Lavée..... | 2,300 00 |
| Actions du Marine Dry Dock and Ship Yard Company..... | 4,000 00 |
| Harbor Protection Company..... | 1,500 00 |
| Association du Pont..... | 6,000 00 |
| Bonds hypothécaires du Odd Fellows Hall..... | 2,000 00 |
| Bonds hypothécaires du Turners Association..... | 5,000 00 |
| Jugement sur billets hypothécaires..... | 4,000 00 |
| En caisse..... | 171,417 34 |
| Cie des steamers de la N.-O. de la Floride et la Havane..... | 3,000 00 |
| Total de l'Actif..... | $1,386,209 46 |

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY,
Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermentés et souscrit pardevant moi, le 9 juin 1873.

P. CHS. CUVELLIER,
Nota